



# Module 9

## Droit

du 05. FEV. 2014

## Module 9 – droit

### Identification du module

Prérequis:	Diplôme professionnel reconnu ou prérequis équivalents
Compétences opérationnelles:	<p>Les gestionnaires d'entreprise diplômés de la branche automobile sont capables:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• d'illustrer les bases du droit privé suisse dans la mesure où elles concernent le garage</li><li>• d'appliquer les règles correspondantes du code des obligations en général, des rapports contractuels du droit privé, du droit des sociétés, du droit du travail, du droit des assurances sociales, du droit des poursuites pour dettes et faillites et du droit fiscal</li><li>• d'appliquer les bases juridiques sur les éléments financiers et de contrôle du marché automobile</li><li>• d'appliquer les bases juridiques de la gestion du personnel et de départements</li><li>• de négocier des contrats à des conditions avantageuses pour leur entreprise</li><li>• d'appliquer les bases juridiques sur les produits et prestations sur le marché automobile</li><li>• d'appliquer les bases juridiques sur les éléments financiers et de contrôle du marché automobile</li></ul>
Preuve de compétence:	<p>Examen écrit Durée: 100 minutes Il faut obtenir 80% du nombre de points maximum pour réussir l'examen de module.</p>
Répétition:	Le module peut être répété deux fois.
Reconnaissance:	Les participants apportant une attestation de compétence reçoivent un certificat. Le certificat est reconnu comme condition d'admission à l'examen final.
Annexe:	Référence aux compétences d'action avec objectifs évaluateurs
Durée de l'apprentissage:	48 heures
Durée de validité:	5 ans

### Identification du fournisseur

Fournisseur:	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA), Wöflistrasse 5, Case postale 64, 3000 Berne 22, tél. 031/307 15 15, fax 031/307 15 16
Forme de l'offre:	Cours en journée, le soir ou hebdomadaires
Remarques:	Aucune